



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

**La Municipalité de Piedmont a adopté le règlement #943-25 relatif
à la tarification des services municipaux pour l'année 2026**

Ledit règlement a été approuvé comme suit :

Avis de motion	15 décembre 2025
Dépôt	15 décembre 2025
Adoption	12 janvier 2026
Entrée en vigueur	13 janvier 2026

Le présent règlement est présentement disponible à l'hôtel de ville et quiconque est intéressé, peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

DONNÉ À PIEDMONT, CE 13^e JOUR DU MOIS DE JANVIER 2026.

Cathy Durocher
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim